20 septembre 2012 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'action du gouvernement en faveur des entreprises et de la croissance économique, à Paris le 20 septembre 2012.

Mesdames, Monsieur les ministres,
Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Président,
Monsieur le lauréat,
C'est avec plaisir que je vous accueille ici, à l'Elysée, pour distinguer celui qui a été reçu par le jury pour le prix prestigieux de « l'Audace Créatrice ». Je reprends là une tradition qui un moment s'était perdue. Je n'en connais pas la raison et je ne veux surtout pas la connaître.
Mais je souhaitais que nous reprenions ici le fil parce que d'abord c'est vous Marc de Lacharrière qui me l'avez demandé, et que par principe, je ne vous refuse rien. Parce que j'ai de l'estime pour vous, pour les initiatives que vous prenez dans nombre de domaines : économique, culturel, éducatif. Mais je le dis tout net, ce n'est pas par crainte des notes que vous attribuez. La seconde raison qui a justifié le choix de remettre ce prix ici c'est parce que c'est un hommage que la France doit rendre à tous ceux qui entreprennent, investissent, innovent, exportent. Enfin, je dois dire que le thème du prix m'a convaincu : « l'Audace Créatrice ».
Voilà un beau slogan. Quel défi néanmoins, c'est un mot d'ordre qui devrait valoir pour toutes les organisations, pas simplement les entreprises. Je vois votre regard, l'audace créatrice ça doit être aussi pour l'Etat, pour les administrations. L'audace créatrice ça vaut pour l'économie, ça vaut aussi pour la politique. Certes, les critères ne sont pas les mêmes et nous ne pouvons pas mesurer les résultats de la même façon. Pour vous, il y a le marché, avec ses rigueurs, ses fluctuations. Pour ceux qui décident il y a le suffrage universel, qui est notre maître. Vous, vous avez souhaité pour l'attribution de ce prix, qu'il y ait des paramètres qui soient incontestables. C'est-à-dire d'abord, une progression du chiffre d'affaires. Mais ça ne suffirait pas. Les économistes savent bien qu'il peut y avoir progression du chiffre d'affaires et pas nécessairement de la valeur ajoutée.
Le second paramètre c'est le niveau de rentabilité. Parce que c'est la mesure de l'efficacité de l'entreprise. Après peut s'installer un débat pour la répartition du profit mais le résultat est celui de la création de valeur par l'entreprise.
Et enfin, le troisième paramètre, c'est l'augmentation des effectifs. Car c'est bien d'exporter et vous le faites remarquablement. C'est bien aussi de produire en France autant qu'il est possible, et c'est d'ailleurs la volonté du gouvernement que de poursuivre les trois objectifs que vous avez-vous-même fixés : celui de la croissance que nous devons aller chercher, celui de la performance et celui de l'emploi.
Les ministres ici présents, dans des fonctions qui peuvent être chacune différentes, ont la même volonté.
Mais aujourd'hui c'est une société qui est mise à l'honneur, celle qui a été retenue par votre jury que je salue.
J'ai été impressionné par son parcours, son dirigeant, Hugues SOUPARIS, ne s'est jamais découragé. Il a connu, vous l'avez rappelé, des difficultés, des épreuves, mais il a tenu bon. Il a diversifié son activité, il s'est imposé dans un domaine promis à un développement considérable.

diversifié son activité, il s'est imposé dans un domaine promis à un développement considérable.
Son entreprise a en effet été capable d'assurer une activité d'authentification et de sécurisation des documents d'identité. Dans cette période, vous aviez anticipé sans doute ce besoin qu'ont tous les pays d'avoir la certitude que leurs documents sont infalsifiables, que les médicaments produits sont effectivement ceux pour lesquels il y a eu la volonté de les créer. Et je n'oublie pas non plus ce que vous faites pour un certain nombre de vérifications pour des produits de haute qualité, j'ai entendu parler du cognac -- ça nous rassure.
Vous agissez dans un domaine dont l'Etat a aussi la responsabilité. Le ministre de l'Intérieur n'est pas là, il devrait l'être, car vous faites en sorte que nos documents soient incontestables et soient infalsifiables.
Votre résultat est impressionnant puisque vous exportez 80% de votre chiffre d'affaires. Vous avez comme client l'Etat chinois. C'est une chance pour vous. On me dit 10 millions seulement de documents pour l'année que nous connaissons. C'est un marché porteur. Vous êtes là représentant d'une entreprise, si vous gardez ce marché, dont je ne doute pas de la progression du chiffre d'affaires. De la même manière, pour ceux qui croient en l'euro, et j'en suis un, qui veillent à son intégrité, celle de sa zone, et à sa stabilité. Savoir que vous vérifiez aussi les billets et pas simplement de 10 euros, comme ça a été dit par Marc de LACHARRIERE, on m'a dit aussi 50, 100 euros, y compris ces billets qu'on ne voit pas circuler en France heureusement.
Vous avez mis au point une technologie originale et c'est une aventure entrepreneuriale exceptionnelle. A travers vous, c'est le sens de mon intervention, c'est la capacité d'innovation des entreprises que nous devons ici souligner. Beaucoup sont représentées ici, de tailles diverses, avec des structures de capitaux également multiples, mais vous contribuez tous et toutes à la réussite de la France.
L'innovation c'est la clé du redressement productif.
Sans être un spécialiste, je ne suis pas responsable d'une agence de notation, mais je peux faire mon évaluation des performances des pays.
Les nations qui ont été capables ces dernières années, de préserver leur croissance, d'équilibrer leurs comptes extérieurs et de créer des emplois sont celles qui ont réalisé un effort de recherche supérieur aux autres, qui ont fait le choix de l'innovation et qui ont privilégié l'investissement. Le constat est imparable.
Notre pays lui-même, n'en a pas pris pour autant l'exacte mesure ces dernières années. Et malgré de bons résultats salués à l'exportation, l'existence de grands groupes qui ont pris une taille mondiale et qui sont souvent dominants sur un certain nombre de secteurs, malgré la présence d'un tissu de PME, qui particulièrement dynamique sur nos territoires, notre compétitivité s'est dégradée. Vous en avez souligné, d'ailleurs l'ampleur. En 10 ans la France a perdu des parts de marché, dans le monde la part de ses exportations est tombée de 5,7% à un peu plus de 3,5%, et dans la zone euro nous avons reculé de 17% à 13%. Nous avons une perte en exportation de l'ordre de 120 milliards d'euros pour l'année 2011 si nous avions gardées nos positions antérieures, ce qui explique le niveau record de notre déficit extérieur : 70 milliards en 2011.
Comment comprendre ce décrochage, malgré les performances de vos entreprises ?
Le coût du travail dans l'industrie est souvent évoqué. Je veux être, là aussi, précis et clair et juste. Notre coût du travail n'est pas en moyenne plus élevé que celui de notre voisin allemand. Mais il s'est incontestablement rapproché du coût de la main d'uvre en Allemagne, et dans certains secteurs, comme pour certaines qualifications, la preuve est faite. Tout ne se réduit pas au coût du travail. Et ce serait d'ailleurs une illusion que de penser qu'il suffirait de comprimer les coûts pour avoir immédiatement le niveau de compétitivité requis. Il suffit, pour autant, de faire les réformes structurelles qui sont attendues, et notamment celle que j'ai déjà annoncée, la réforme du mode de financement de la protection sociale. Le gouvernement fera ses propositions aux partenaires sociaux, de façon à ce qu'une concertation s'engage et des décisions seront prises à la fin de l'année, pour que le travail ne soit pas la seule assiette du prélèvement social, et que nous fassions appel à d'autres recettes.
Le rapport de Louis GALLOIS nous éclairera également sur cette responsabilité.

Il y a d'autres explications. La première à mes yeux, au-delà du coût, c'est la spécialisation qui nous pénalise sur un certain nombre de marchés d'exportation. D'où l'encouragement qui doit être donné au pôle de compétitivité, aux investissements d'avenir, à la recherche et à un examen, c'est la responsabilité du ministre, filière par filière de nos atouts et de nos retards.
Mais je veux aller plus loin, dans la recherche des explications. Il y a également l'inadéquation de notre système de formation. Cela commence à l'école et c'est pourquoi la politique que mène, là encore le gouvernement, veillera à lutter contre l'échec scolaire, qui est un gâchis, un gâchis pour les jeunes, pour les parents, pour la société toute entière. Nous aurons à revaloriser l'enseignement professionnel, vieille antienne, mais qui néanmoins repose, là encore sur une évidence. Il y a encore aujourd'hui des emplois qui ne sont pas pourvus, faute de qualification des personnes qui pourraient les occuper. Nous avons à reformer l'orientation pour suivre les formations en alternance, mais nous avons également à faire des réformes en matière d'enseignement supérieur pour lier d'avantage encore, université, pôle de recherche et entreprise.
Il y a la question du marché du travail, vous l'avez évoqué et je ne l'élude pas, qui en définitive conduit à conjuguer précarité et rigidité. Vulnérabilité pour les salariés, vulnérabilité pour les entreprises. Là encore, le gouvernement a décidé d'ouvrir une négociation avec l'ensemble des partenaires sociaux pour faire en sorte que nous puissions trouver le compromis et l'équilibre. Cette négociation sur la sécurisation du travail devra déboucher à la fin de l'année.
Au-delà de toutes ces causes, je veux insister sur deux contraintes qui sont également durement vécues par les chefs d'entreprises. La contrainte du financement, et si je puis dire aussi, l'instabilité fiscale. J'aborde là un sujet que je sais sensible. Je ne parle pas de la question du financement. Quel est notre objectif commun ? C'est de faire grossir les petites entreprises, pour qu'elles deviennent donc, capables d'exporter et d'innover. De diffuser largement l'effort de recherche et de stimuler nos exportations.
Si nous avons voulu créer la Banque publique d'investissement, ce n'est pas pour nous substituer au système bancaire. 90% des financements des PME, sont assurés par des crédits bancaires. L'enjeu de la Banque publique d'investissement, c'est d'apporter aux entreprises des fonds propres, des capitaux longs qui manquent et qui permettront de mobiliser d'autres ressources. A condition que cette Banque Publique d'investissement soit simple, accessible et décentralisée. Cela sera d'ailleurs, son mode d'organisation.
Elle disposera d'une ressource, le livret de développement durable, dont le plafond a été doublé. Au-delà de cet instrument, de cet outil, au service des entreprises, nous devons mobiliser l'épargne des Français et l'affecter davantage qu'aujourd'hui vers l'investissement et vers l'innovation.
L'accès des PME au marché des actions, reste insuffisant pour des raisons qui ne tiennent pas simplement aux mésaventures de la crise de 2008, qui il est vrai, a fini par décourager un certain nombre d'épargnants.
Mais, il y a depuis des décennies une appréhension par rapport aux hauts risques et une volonté de privilégier les placements sûrs, plutôt que ceux investis en actions.
J'ai donc demandé au gouvernement de préparer une réforme de l'épargne financière qui permettra justement de mobiliser davantage les placements des Français vers les produits longs et notamment vers les placements en actions dans les petites et moyennes entreprises.
Peut-être sera-t-il choisi le cadre du PEA, pour les PME, de façon à ce qu'un cadre fiscal puisse être approprié.
J'ai parlé de fiscalité. Nous avons besoin de faire des efforts, de chercher des ressources dans un moment où nous devons rétablir nos comptes. Malgré ces contraintes financières, l'Etat apportera son appui à l'effort d'investissement. J'ai annoncé récemment que le crédit d'impôt recherche sera étendu aux dépenses d'innovations. Son champ sera élargi et notamment pour toutes les dépenses de prototypes engagées par les PME indépendantes, jusqu'à 250 salariés.
De même, je considère que les avantages qui existaient par rapport au statut de la jeune entreprise innovante, et qui ont été brutalement remis en cause devront être rétablis. Nous le ferons dans le cadre du programme de compétitivité.

La création d'entreprise aussi a besoin à un moment, que des investisseurs prennent le risque d'apporter des fonds propres dans les entreprises. Là encore, je veux assurer une stabilité fiscale. Rien n'est pire que les changements incessants de dispositifs et de régimes. De douter de la pérennité d'un mécanisme, de penser qu'il y a un effet d'aubaine qui doit être saisi parce que demain la donne peut être modifiée. Donc, j'annonce ici, que tous les dispositifs qui existent aujourd'hui, en faveur de l'investissement dans les PME, seront maintenus durant le quinquennat. Cela vaut pour les souscriptions au capital d'une PME, au titre de la déduction de l'impôt sur le revenu, comme pour l'impôt sur la fortune.

Voilà ce que j'avais à vous dire, au-delà de mes félicitations, au-delà de mon amitié que je ne veux pas compromettante à l'égard de Marc de LACHARRIERE. Au-delà de l'encouragement qui doit être le mien, à toutes vos entreprises. Je voulais aussi vous rappeler les trois défis que nous avons à relever ensemble.

Le premier, c'est de préserver l'intégrité et la stabilité de la zone euro. Nous avons traversé des épreuves ces dernières années. Je pense que nous sommes au bout. Certes, il y encore des risques de turbulences, tout n'est pas réglé pour certains pays, la Grèce, l'Espagne. Mais en même temps, des pas importants ont été franchis, avec le mécanisme européen de stabilité, enfin, qui pourra être opérationnel au début du mois d'octobre avec la décision de la Banque Centrale Européenne pour compléter le dispositif. Un pas également a été utilement franchi pour l'Union bancaire, pour la supervision. Il y a des pays qui ne veulent pas que toutes les banques soient concernées. Nous, nous avons dit, toutes les banques et nous avons dit que la Banque Centrale pouvait être le superviseur. Nous pensons que cette thèse finira par prévaloir.

Il y a le pacte de croissance qui complète le traité budgétaire, lequel sera ratifié prochainement. Voilà, nous avons comme responsabilité et c'est celle de la France, de faire que le doute qui s'est installé en Europe se dissipe. Que la défiance, qui a un moment caractérisé les marchés avec des investisseurs qui se sont retirés, que cette défiance, là aussi, tombe.

Si nous voulons retrouver de la croissance, il faut d'abord que la confiance revienne dans la zone euro.

Le second défi que nous avons à relever, c'est le rétablissement des comptes publics. Je ne le dis pas, parce que cela serait là encore, un rite, une orthodoxie, une habitude, un engagement, d'ailleurs pas toujours tenu. Non, parce que c'est la seule façon de garantir notre souveraineté et notre indépendance par rapport au marché. La seule manière d'éviter d'avoir à payer plus cher des intérêts sur les marchés par rapport à notre dette souveraine.

Nous avons cette responsabilité par rapport aux taux d'intérêts, car si l'Etat se finance à bon compte, cela sera aussi un bénéfice pour l'ensemble des acteurs économiques et notamment pour les entreprises.

Nous tenons sur le rythme que j'ai fixé et sur la perspective. Le rythme, c'est d'obtenir 3% de déficit à la fin de l'année 2013 et à l'équilibre à la fin du quinquennat.

Le troisième défi, c'est restaurer la compétitivité pour la croissance. Pas la compétitivité pour la compétitivité, pas la rentabilité pour la rentabilité, non, faire en sorte, comme vous l'avez démontré, d'allier compétitivité, performance, exportation et emploi.

C'est de ce point de vue, l'avenir de notre pays qui est en cause, c'est notre place dans la mondialisation, c'est notre capacité à localiser des emplois et à assurer la préservation de notre parole dans le Monde. Lorsque l'économie est faible, la politique ne peut pas être forte. Si nous voulons peser sur un certain nombre de négociations, en Europe ou ailleurs, nous avons besoin d'une économie forte. Et vous, chefs d'entreprises, vous avez aussi besoin d'un Etat qui puisse se faire respecter et qui puisse négocier au mieux les intérêts de la France.

Voilà pourquoi j'étais heureux, ici, avec vous. Il est vrai que ces défis paraissent contradictoires, est-ce que cela sera possible d'assurer le sérieux budgétaire avec les conséquences fiscales qui vont avec, la compétitivité avec le besoin d'assurer des moyens pour notre économie, de concilier l'exigence de rétablissement des comptes avec l'obligation d'avoir une croissance riche en emplois, oui. Nous pouvons concilier ces objectifs, à condition d'avoir une stratégie. Cette stratégie c'est celle du redressement, redressement productif, redressement financier. Nous pourrons l'atteindre que si nous sommes rassemblés, cela ne veut pas dire que nos sensibilités

pourrons l'atteindre que si nous sommes rassemblés, cela ne veut pas dire que nos sensibilités vont disparaitre, je ne me fais pas d'illusion.
Cela ne veut pas dire que nos intérêts soient forcement toujours les mêmes. Ce dont je suis sûr, c'est que si nous sommes unis, conscients de ce que nous devons faire pour la réussite de notre pays, alors nous pourrons avoir, je l'espère un jour le prix aussi de l'Audace Créatrice.
Merci.